

## Commémoration du 8 mai

Le Maire de Lacave, les Conseillers Municipaux, le Comité des Fêtes ont l'honneur de vous convier à la commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945 qui se déroulera devant le Monument Aux Morts le mardi 8 mai à 11 heures 30.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie. Merci de votre présence.

## Course cycliste La Ronde de l'Isard

La 41<sup>ème</sup> édition de La Ronde de l'Isard traversera Lacave le dimanche 20 mai 2018 entre 12h30 et 14h.

Un arrêté municipal, affiché en mairie et aux lieux habituels, régleme à cette occasion la circulation et interdit le stationnement sur la Départementale 134 en agglomération : Rue principale, Camp-Barrat et Rémoulin.

Merci de faciliter le passage dans notre village des cyclistes et des accompagnants : en gardant vos animaux domestiques attachés ou enfermés, en libérant la rue principale de tout stationnement et en vous conformant strictement aux consignes des forces de l'ordre et des organisateurs de la course.

Un arrêté départemental régleme également la circulation pour la partie hors agglomération.

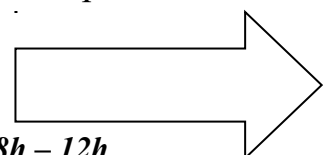
## Actualité Municipale

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le 4 avril les taux communaux et le budget de la commune pour 2018.

Suite au passage de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et afin de garantir les contribuables lacavois contre toute augmentation des impôts communaux et intercommunaux due à ce changement, un pacte de neutralité fiscale a été mis en place entre la commune et l'intercommunalité.

Les taux d'imposition, communautés de communes et commune cumulés resteront inchangés en 2018 par rapport à 2017.

La commune a été conduite à diminuer en conséquence ces taux de taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti. La perte de produit fiscal engendrée pour la commune par ces baisses de taux est intégralement compensée par la communauté de communes.



# LACAVE INFORMATION

## Nuit de la thermographie

La nuit de la thermographie s'est déroulée le mardi 6 mars 2018.

Coorganisée par le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises (PNR), l'Agence Locale de l'Énergie du Département de l'Ariège (ALEDA) et la Mairie de Lacave, elle a réunie une vingtaine d'habitants et permis d'ausculter à la caméra thermique une douzaine d'habitations.

Après de nombreuses explications techniques et financières la soirée s'est terminée autour d'un buffet convivial « Valeurs Parc » offert par le PNR.



## Collecte des objets encombrants : 3 et 4 mai 2018

Aucun dépôt ne doit être fait sans déclaration préalable en mairie. Vous devez informer la Mairie, **avant le jeudi précédent la collecte.**

Prochaines collectes : 18 et 19 juin – 10 et 11 septembre – 5 et 6 novembre.

Les objets encombrants sont les déchets volumineux (électroménagers, meubles..) qui ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture.

Les appareils hifi, fer à repasser et petit mobilier... ne seront pas collectés, apportez les dans les déchetteries les plus proches :

**Mercenac** du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 : 06.26.83.82.22

**Saint-Girons** du lundi au samedi de 8h au 18h : 05.61.66.69.66

## Permanences Mairie

La mairie sera fermée le vendredi 11 mai 2018

*Permanences Mairie: Lundi 18h30-20h; Mardi 8h - 12h, Vendredi de 8h – 12h  
Tél.: 05.61.96.60.06 email: [mairie.lacave.09@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacave.09@wanadoo.fr)*